

Bulletin d'information aux habitants de Parallèle 1

Numéro 29 – Novembre 2021



Chers copropriétaires et chers locataires,

Décembre arrive à grand pas...avec le **CALENDRIER DE L'AVEUT** et ses traditions, que nous aimerions maintenir cette année comme joyeuses et renaissantes.

Nous désirons savoir qui souhaite participer au calendrier de l'Avent 2021 ?

L'objectif est de décorer et d'illuminer sa fenêtre côté cour DÈS le soir choisi (avec le chiffre du jour visible), entre 17h et 22h, ou plus longtemps pour ceux qui le souhaitent. Pour ceux qui n'ont pas de fenêtre donnant sur la cour, il est aussi possible d'utiliser celles des activités.

Comme l'unification des numéros est compliquée à gérer, chacun fera le chiffre à sa manière et dans la matière qu'il souhaite, l'important est qu'il soit visible et illuminé dès le soir choisi. Chaque fenêtre aura sa personnalité. Le soir du 24 décembre, tous les chiffres seront illuminés (pour ceux qui sont présents).

Un calendrier où **chacun peut s'inscrire est affiché au tableau** de chaque entrée et ensuite un récapitulatif sera réalisé et affiché afin que l'information soit disponible pour tous. Si vous ne trouvez pas la date qui vous intéresse dans votre entrée, elle est forcément dans l'une des autres. Pour ceux qui souhaitent partager ces traditions de Noël autour d'un verre dans la cour le soir de votre choix, cela est également possible, mais là il ne faudra pas oublier de respecter ces malheureuses distances sociales. Si plusieurs personnes s'inscrivent pour le même jour, nous prendrons contact avec vous afin de fixer une date qui vous convienne.



**INSCRIVEZ-VOUS
SUR LE TABLEAU,
DANS CHAQUE
CAGE D'ESCALIER**

Nous nous réjouissons que cette période soit propice aux échanges entre nous.

Dans l'attente de vos inscriptions qui se clôtureront **au plus tard le 25 novembre** (afin que le 1^{er} puisse s'organiser 😊), nous vous adressons nos meilleures salutations, et au plaisir de vous rencontrer prochainement et en bonne santé.

Le Comité de Gestion (CoGest).